

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1691>



Coupe nationale des élèves citoyens

Thème 2024-25 : « Le droit au service de la paix »

- Concours scolaires - Coupe nationale des élèves citoyens -



Publication date: mercredi 27 novembre 2024

Copyright © CAN@BAE

Histoire-Géographie -

Tous droits réservés

production à envoyer avant le 10 janvier

A chaque niveau de classe sont définis les sous-thèmes suivants :

- 6ème : Dans votre vie quotidienne (entre enfants, avec les adultes, dans votre vie personnelle, familiale et scolaire) quels sont les personnes et outils susceptibles de pacifier en utilisant le droit soit directement soit par un représentant ?
- 5ème : Comment la lutte contre les discriminations pacifie-t-elle la société ? Comment réguler vos échanges en ligne ? Rôle des modes de résolutions amiables de conflits (conciliation, médiation, arbitrage, procédure collaborative)
- 4ème : Comment l'État de droit permet-il de régler les conflits dans la société ? La loi comme garantie des libertés. La justice des mineurs pour éduquer à la vie en société.
- 3ème : Qu'est ce qui fait vivre une démocratie ? Comment débat-on dans une association, une entreprise en France ? Comment débat-on en Europe, sur le plan international ?
- 2nde : Droit, liberté et responsabilité dans la paix sociale. Pourquoi et comment l'État et la loi garantissent-ils les libertés d'expression ? de la presse ?
- 1ère : Pourquoi et comment les valeurs et principes de la République permettent-ils la cohésion sociale ? Et le respect de la diversité, donc le mieux vivre ensemble ? Qu'est-ce que l'engagement citoyen ?
- Terminale : Quelles sont les institutions au niveau européen et international qui délibèrent sur la paix ? Comment le droit international peut-il exercer un rôle pacificateur ?

Chaque classe candidate ou groupe d'élèves (15 minimum) candidat est invité, avec l'aide des membres de l'équipe pédagogique, à réunir l'ensemble des recherches, témoignages, réflexions et opinions des élèves sur le sous-thème qui leur est proposé. La classe ou le groupe d'élèves rédige ensuite un texte qui développe les enjeux humains et juridiques du sous-thème proposé, ainsi que les solutions qu'il est possible d'envisager.

Les 21 classes ou groupe d'élèves dont les copies ont été retenues par le jury national sont invités à venir concourir le 3 avril 2025 au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).

Les élèves des classes ou des groupes d'élèves concurrents sont invités à assister à la Coupe accompagnés de leurs professeurs (minimum 1 professeur pour 10 élèves). Les frais de transport des élèves et des professeurs accompagnants (car, billets de train tarif groupe...) sont à la charge d'INITIADROIT dans la limite de 1.200 euros maximum.